

PLENIERE DE L'OBSERVATOIRE DT DICT LORRAINE
du vendredi 31 mai 2024 à 14h30
Pôle BTP Metz

Présidence : Olivier LAURENT

Présents :

- BERG Magali, FTP Lorraine
- CHAUSSE Pierre-Etienne, FTP Lorraine
- CORDIER Grégory, GRDF
- DOMINIAK Cyril, RESO DETECT
- JULIA Alexandre, SOGELINK
- KELLER Thierry, FNEDRE
- KREMER-LECLAIRE Estelle, METROPOLE DU GRAND NANCY
- LAURENT Olivier, Observatoire de Lorraine
- LEPINE Clarence, GRTgaz
- LETEVE Cédric, CERENE
- MENDES Virginie, ENEDIS
- MUNIERE Jean-Luc, AMF ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES 88
- PELTRE Alain, RTE
- SCHMITT Grégory, GRDF / PATRIMOINE
- SEVERINO Julien, GRT GAZ
- TRASSARD Christelle, Réséda

A l'ordre du jour

En préambule : Tour de table des participants pour présentation

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 février 2024 (adressé avec les invitations)
2. Actualités nationales et point sur les indicateurs nationaux
3. Présentation de CERENE par M. Cédric Letévé qui rejoint l'Observatoire
4. Présentation de la FNEDRE sur le sujet des Investigations Complémentaires (IC)
5. Echanges et conclusion

Accueil

Le Président Olivier Laurent accueille les participants et les remercie de leur présence. Il est procédé à un tour de table permettant aux participants de se présenter.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2024

Sans remarque particulière de l'assemblée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Actualités nationales et point sur les indicateurs nationaux

➔ Voir support de présentation [accessible ICI](#).

Un point est fait par le Président Olivier Laurent sur les actualités réglementaires.

Un décret devrait paraître, permettant notamment :

L'introduction de la possibilité d'intégrer dans le guichet unique « DTDICT » les relevés topographiques des ouvrages non identifiés, découverts à l'occasion de travaux, pour faciliter la réalisation de travaux ultérieurs.

La création d'un accès au guichet unique « DT-DICT » pour les autorités publiques locales compétentes (APLC) pour la constitution et la mise à jour des plans corps de rue simplifiés (PCRS).

Olivier Laurent ne commente pas en détail ces éléments mais note cependant que le point relatif à l'élargissement des faits susceptibles de faire l'objet d'amendes administrative sur l'absence de maintien du marquage piquetage lors des travaux peut poser quelques soucis.

On notera que l'exploitant est exempté de répondre en classe A pour :

- Parties d'ouvrages cartographiées, très limitées et difficiles d'accès
- Branchements cartographiés
- Branchements non cartographiés mais munis d'affleurant visible ou doté de dispositif de sécurité
- Parties non classées A uniquement pour l'altimétrie
- Réponse aux ATU

Ces exemptions sont à connaître car les points énumérés ne sont pas anodins.

A propos du Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux :

- Des nouvelles fiches techniques ont été intégrées le fascicule 2. D'autres sont en cours de finalisation.

- Publication à venir du Livret 2 Clauses Techniques et Financières à intégrer dans les marchés de maîtrise d'œuvre.

En ce qui concerne les indicateurs nationaux, on notera une baisse continue depuis 2013 des taux de dommages souterrains.

Le Président Olivier Laurent se félicite du fait que la Lorraine apparaisse comme le territoire avec le plus faible taux de dommages au niveau national. Il y a certes toujours des progrès à faire mais cette bonne performance est à saluer.

Il est convenu qu'un questionnaire sera adressé aux participants en amont de la prochaine réunion afin de relever les indicateurs de chacun, afin de comparer les tendances nationales aux indicateurs relevés localement.

3. Présentation de CERENE par M. Cédric Letévé

Le Président Olivier Laurent cède la parole à M. Cédric Letévé qui présente brièvement la structure qu'il représente. M. Letévé note qu'il souhaite faire une présentation plus complète à la lueur d'un retour d'expérience dont il ne dispose pas actuellement. Idéalement, il profitera de la prochaine réunion qui devrait elle aussi se tenir sur le sujet des Investigations Complémentaires pour rapporter les enseignements de ce retour d'expérience et présenter son organisation plus en détails.

4. Présentation de la FNEDRE sur le sujet des Investigations Complémentaires (IC)

Le Président Olivier Laurent cède la parole à M. Thierry Keller, représentant de la FNEDRE, afin de présenter ses travaux sur la clarification des procédures en lien avec les Investigations complémentaires.

La présentation faite par M. Keller, [accessible ici](#), suffisamment claire et explicite pour les participants a servi de base aux échanges. Echanges qui ont tourné notamment autour des méthodes intrusives ou non et des questions de facturation de ces IC.

M. Keller a également commenté un logigramme, [disponible ici](#), permettant de mieux comprendre le fonctionnement des IC / OL / ML.

Enfin, la présentation s'est terminée par une vidéo, synthétique et pédagogique pour en expliquer le principe, [que vous pouvez retrouver ici](#). Le visionnage de cette vidéo ayant cependant questionné le délai de 6 mois pour l'intégration des résultats d'IC sur le Guichet Unique.

Autre ressource mise à disposition par la FNEDRE, un modèle de CCTP que vous pouvez [retrouver ici](#), qui pourrait aider les responsables de projet et qui s'accompagne d'un Brodereau des Prix Unitaire (BPU) [accessible ici](#).

5. Echanges et conclusion

Après des échanges entre les participants, Olivier Laurent clôt la réunion et confirme la date de la prochaine réunion de l'Observatoire DT-DICT Lorraine fixée au **27 septembre 2024**. **Mise à jour : la prochaine réunion se tiendra le vendredi 4 octobre.**

Les informations pratiques de cette réunion seront communiquées ultérieurement.